

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ASBL dd 22/04/2023

Lieu et heure de la réunion : siège social à 15:00 hrs

Scrutateurs : Albert Desmet

Nombre de membres effectifs ayant droit de vote : 125

Membres présents : 51

Membres ayant donné procuration (vérifiée valide) : 3

Total des membres présents et représentés : 54

Rem : l'A.G.Ordinaire ne nécessitant aucun quorum de présence (hors cas prévus par la loi - cf. statuts) la présente assemblée générale est valablement constituée.

La majorité absolue nécessitera donc 28 votes positifs.

Seuls les points figurant à l'O.J. seront débattus. Aucune interpellation et/ou question n'a été transmise.

Points mis à l'O.J. tels que repris dans la convocation :

- 1- Accueil et mot du Président
- 2- Approbation du PV de l'AG de l'année précédente
- 3- Présentation des comptes et bilan de l'exercice écoulé
- 4- Rapport des vérificateurs aux comptes
- 5- Approbation des comptes et décharges aux administrateurs et aux vérificateurs
- 6- Présentation du budget
- 7- Présentation du rapport d'activités et des projets
- 8- Démission d'administrateurs – de vérificateurs - fin de mandat
- 9- Nomination d'administrateurs - de vérificateurs aux comptes
- 10- Divers

Compte-rendu :

Point n° 1 : Accueil et mot du Président

Le président ouvre officiellement l'AG Ordinaire à 15h30 et accueille tous les participants en leur souhaitant la bienvenue.

Il précise que cette présente AG a été régulièrement convoquée par affichage aux valves et transmission par mail (aux personnes en ayant signalé un) effectué par notre secrétaire. Personne n'a demandé une copie papier comme le prévoit nos statuts.

Le président expose son parcours durant les trois premières années de son mandat et exprime son ressenti.

Il signale que l'ASBL Waterloo sport qui gérait les infrastructures sportives a été dissoute pour être remplacée par une nouvelle régie des sports.

Il explique qu'anciennement le club n'avait qu'une seule convention « infrastructure » avec un loyer annuel raisonnable. La nouvelle régie, dirigée par le nommé Dominique André, veut nous imposer une convention supplémentaire dénommée « Bar » d'un montant exorbitant. Tout cela sans aucune concertation ! La survie du club est donc mise en péril !

Le président remercie et les administrateurs et les bénévoles mais signale qu'il y a également là risque pour le club. Il n'y a pas assez de bénévoles qui se dévouent pour le club. Pour la saison d'hiver nous avons du engager des étudiants, qui ont très bien travaillé mais dont le coût a été exorbitant pour le club. Il sera absolument nécessaire de trouver d'autre(s) solution(s). D'autant plus que cette nouvelle régie a purement et simplement supprimé nombre de services dont nous bénéficions (nettoyage, fourniture matériel etc..)

Il précise donc que bien qu'il se soit porté candidat au renouvellement de son poste (son mandat venant à expiration) et s'il est à nouveau élu, il émet des réserves certaines.

Pour terminer, le président rappelle que le club a perdu plusieurs membres décédés et demande, en leur mémoire une minute de silence.

Point n° 2

Le PV de l'A.G. 2022 qui était consultable sur le site, est mis aux votes à main levée. Il est approuvé à l'unanimité

Point n° 3

Notre trésorier et notre comptable exposent l'état de nos recettes et dépenses.
Nous terminons l'année en bénéfice et ce malgré les divers aléas !

Ils répondent ensuite aux diverses questions posées par l'assistance :

- concernant les nouvelles conventions (qui restent encore dans l'incertitude totale)
- concernant le loyer (convention infrastructure) en attente depuis octobre 2022 vu la carence, les tergiversations et l'absence de réactions saines de la nouvelle régie
- concernant les recettes bar (\pm 64385) et les cotisations (4960) ; le budget prévu pour les lots (mêlées payantes du samedi) (+ de 4500)
- Concernant un éventuel sponsoring (réponse où le président précise qu'il faudrait l'accord de la régie)

Tous les détails chiffrés se trouvent en annexe du présent PV (le rapport de la comptable destiné au CA ; le bilan définitif 2022 ; prévisions budgétaires 2023 ; tableau d'amortissement 2022 et divers autres documents).

Point n° 4

Un vérificateur aux comptes (Chantal Gérard) vient lire le rapport qu'ils ont établi (cf. annexe au présent PV). Ces vérificateurs approuvent la régularité des comptes, constatent le peu de bénéfices engrangés et expriment quelques regrets quant au manque de bénévolat.

Le rapport est établi par les 2 vérificateurs (Chantal Gérard et Christian Dedobbeleer)

Suite à ce rapport ils approuvent les comptes et proposition est faite de donner décharge aux administrateurs.

Point n° 5

Un vote à main levée accorde à la majorité absolue l'approbation des comptes et bilan et donne décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes.

Point n° 6

Le trésorier et la comptable présentent la prévision budgétaire pour l'exercice suivant (cf. annexe mieux reprise ci-dessus au point 3). Avec le président ils répondent aux diverses interpellations. Cette prévision est adoptée par un vote à main levée à l'unanimité.

Point n° 7

Le directeur sportif (sortant) Guillaume Swolfs et le président font rapport sur la saison écoulée : Notre équipe National hommes division 1 est championne de Belgique dans sa catégorie ; notre équipe fédérale dame termine 5ème ; les équipes vétérans se sont très bien comportées de même que les équipes seniors.

Pour le futur, notre équipe nationale se rendra à Angoulême pour la Coupe d'Europe 2023, nous aurons toujours une équipe fédérale dames ainsi que 4 équipes vétérans (en 1, 2, 4 et 5) et 3 équipes seniors (en 1 et deux en 2). Nous espérons pouvoir créer une nouvelle équipe en seniors (en 5).

Le club a créé une nouveauté : Désignation du « Cub Man » de l'année.

Il s'agit d'un grand remerciement et pour la fidélité au club et pour tous les services (de quelques natures) rendus au club. Un trophée lui sera remis.

Cette année, a été désigné : LEBLANC André (dit Dédé) que nous remercions et félicitons très chaleureusement

Autre nouveauté : Pour cette année, le club offrira un repas buffet à tous les membres effectifs et sympathisants présents à l'AG et ayant réservé.

Point n° 8

Deux administrateurs sont démissionnaires pour raisons personnelles : SWOLFS Guillaume qui exerçait en qualité de directeur sportif et SWOLFS Robin qui exerçait en qualité de trésorier. Un administrateur en fin de mandat, Etienne DEGUFFROY, a décidé de ne pas renouveler ce mandat.

Ces démissions et non renouvellement de mandat sont présentées à l'A.G. qui en prend acte.

Point n° 9

Sont candidats à un poste d'administrateur :

DIERICK Christophe (renouvellement mandat) ; VRYDAG Cecilia (renouvellement mandat) et VAN HAUTEGEM Jean-Paul et BADO Jean-Luc

Est candidate à un poste de vérificatrice aux comptes :

GERARD Chantal (renouvellement mandat).

A lieu le vote à bulletin secret.

Interruption de l'AG à 16h40

Le dépouillement a lieu par les volontaires Dedobbeleer Christian, Buisseret Pierre et Collet Hugette, sous la supervision de Desmet Albert (secrétaire).

Résultats des votes : (rappel: nécessité de 28 votes positifs pour majorité absolue)

DIERICK Christophe	élu par 53 votes OUI ; 1 vote non
VRYDAG Cecilia	élue par 49 votes OUI; 5 votes non
VAN HAUTEGEM Jean-Paul	élu par 51 votes OUI ; 2 votes non et 1 vote nul
BADO Jean-Luc	élu par 48 votes OUI ; 5 votes non et 1 vote nul
GERARD Chantal	élue par 52 votes OUI ; 1 vote non et 1 vote nul.

Reprise de l'AG à 17h00

Point n° 10

Après la proclamation des résultats des votes, les administrateurs étant élus pour un mandat de 3 ans, la vérificatrice aux comptes pour un mandat de 2 ans, et aucun point « divers » n'étant soulevé, le président clôture la présente AG à 17h10.

S'en suit le traditionnel verre de l'amitié

Dont acte,

Le secrétaire

Albert Desmet

Le Président

Christophe Dierick